

6 Économie

**Au sujet des révélations d'Africa Energy Intelligence sur certains dossiers
La mise au point de Pascal Houangni Ambouroué !**

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

D'après le ministre du Pétrole et des Hydrocarbures, le média en ligne spécialisé dans le traitement d'informations économiques à sensation, a publié des allégations mensongères sur le traitement de certains dossiers par l'Etat.

SUITE aux informations véhiculées par "Africa Energy Intelligence", dans sa parution n°787 du 14 février 2017 relayée par plusieurs médias locaux, le ministre du Pétrole et des Hydrocarbures, Pascal

Houangni Ambouroué a vivement réagi, le 15 février, au cours d'un point de presse tenu à son cabinet. Selon le membre du gouvernement, le média en ligne spécialisé dans le traitement d'informations économiques à sensation a publié des allégations mensongères et non vérifiées sur le traitement de certains dossiers par l'Etat, notamment le rachat de Maurel & Prom par le Groupe indonésien Pertamina, la crise à Halliburton, ainsi que les tensions nées de la cession des actifs de Shell Gabon Groupe américain Carlyle International Energy Partners.



Photo : D.R.

Le ministre Pascal Houangni Ambouroué lors du point de presse.

« A la lecture de ces articles, l'administration note avec étonnement le caractère dénaturé de ces informations, toutes choses qui témoignent d'une analyse approximative de ces dossiers

aux enjeux importants pour le Gabon. Aussi, cette énième manœuvre témoigne-t-elle de la vaste opération de déstabilisation ciblée et orchestrée par certains groupuscules au

Gabon comme à l'extérieur », s'est indigné Pascal Houangni Ambouroué. Le ministre du Pétrole et des Hydrocarbures a tenu à rappeler à l'opinion publique que les négociations citées, notamment « le rachat de Maurel & Prom par Pertamina » prétendument bloqué par la présidence gabonaise, ont été menées conformément aux traités internationaux et au droit gabonais.

« Nous savons, bien entendu, que tout ceci est fait dans l'optique de détourner l'opinion publique, de créer une rumeur tendant à faire croire que le Gabon n'attire plus aucun industriel, ou se

comporterait comme une République bananière ne respectant pas les accords internationaux. C'est l'occasion pour nous d'interpeller, une nouvelle fois, les médias internationaux à plus de perspicacité dans le traitement des informations publiées, et de ne pas se laisser aller aux "ragots" non vérifiés », a-t-il ajouté.

Pascal Houangni Ambouroué a annoncé qu'il engagera les procédures nécessaires afin de préserver le secteur pétrolier, les informations confidentielles appartenant au Gabon, ainsi que la sérénité économique de ses partenaires internationaux.

Industrialisation du secteur forestier

Comment améliorer la compétitivité de la filière-bois ?

MSM (Source : MEPPD)
Libreville/Gabon

LE ministre de l'Économie, de la Prospective et de la Programmation du développement, a échangé, le 8 février dernier, avec les acteurs du secteur forestier sur le thème "améliorer la compétitivité de la filière bois et accélérer son industrialisation".

Au cours de cette séance de travail, Régis Immongault a rappelé les principales mesures mises en œuvre, de-

puis 2010, par l'Exécutif pour accélérer l'industrialisation de la filière bois. Il s'agit, notamment, de l'interdiction d'exportation des grumes ainsi que ses mesures d'accompagnement ; de la construction de la Zone économique à régime privilégié (ZERP) de Nkok ; de la mise en place d'une fiscalité incitative pour l'industrialisation de la filière bois dans la loi de finances 2012 ; de l'organisation d'un Conseil des ministres à Nkok qui a, notamment, décidé de la création d'une bourse du bois et de la création du



Photo : D.R.

Le secteur bois en pleine expansion depuis 2012.

Fonds forestier national. Selon le ministre, ces initiatives gouvernementales ont eu un impact indéniable sur

la filière. Elles se sont caractérisées, a-t-il souligné, par la hausse du Produit intérieur brut (PIB) de l'indus-

trie forestière, qui a été multiplié par 5, de la valeur des exportations des bois débités, et d'une augmentation des emplois directs et du nombre d'unités de transformation.

En dépit des progrès réalisés, Régis Immongault n'a pas manqué de souligner les nombreux défis qui restent à surmonter. Le ministre a annoncé aux différents acteurs de la filière-bois les six principales mesures proposées par le gouvernement, afin de doper la contribution de ce secteur au PIB national.

Il s'agit, en l'occurrence, du

règlement de la dette TVA, de la redevance de scanning, de la reconduction des mesures incitatives décidées dans la Loi de Finances 2012 pour accompagner la transformation du bois, du financement des industries de transformation du bois, de la mutualisation des investissements et de la possibilité, pour les opérateurs de la Zerp de Nkok, de vendre dans la Zone Cémac sans barrière douanière.

Au terme des échanges, un mécanisme de suivi et d'approfondissement des conclusions a été adopté.

Caravane de sensibilisation aux zones humides

Les services de régulation des zones humides en question

JM
Libreville/Gabon

Interpeller les administrations décentralisées, les utilisateurs des terres à la nécessité d'une gestion rationnelle du foncier urbain par un zonage qui tient compte des zones humides, pour la préservation des risques de catastrophes, tel est le but visé par cette opération.

LA salle de mariage de l'Hôtel de Ville d'Akanda a servi de cadre vendredi dernier à la conférence-débat sur le thème "les services de régulation des zones humides". Cette conférence était animée par Marie Claire Paiz, directrice de l'Ong TNC Gabon, et Mathieu Drucoq, coordinateur scientifique adjoint du projet

Arc Emeraude à l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN).

La première citée a axé son intervention sur le thème "Le pouvoir de la nature pour réduire les risques", tandis que le second s'est appesanti sur le thème "les infrastructures naturelles côtières : une assurance contre les risques de catastrophes naturelles".

Pour Marie Claire Paiz, les villes côtières du monde subissent le désastre écologique avec le phénomène de montée des eaux. Les villes sud-américaines connaissent, tous les deux ans, des catastrophes. Parmi lesquelles, des typhons, des ouragans, etc. Selon elle, il ne se passe pas un trimestre sans conséquences sur les populations : 62 000 personnes sont déplacées par jour à cause d'effets climatiques.



Photo : Jean Madouma

La réunion d'échanges s'est déroulée à la mairie d'Akanda.

Les désastres liés aux événements climatiques coûtent 250 milliards de dollars par an. Les facteurs de risque permettent de voir l'ampleur du phénomène. La construction des ouvrages et la vulnérabilité doivent donc tenir compte des conditions économiques. Cependant, la conférencière a

fait savoir qu'une gestion du foncier urbain est indispensable pour endiguer les risques. A travers le monde, l'infrastructure naturelle peut protéger des gens, des communautés et des économies des tempêtes et des inondations. La nature offre une grande opportunité à travers les récifs de corail, d'huî-

tres, les marais et les mangroves pour réduire les risques des catastrophes. La valeur de la protection fournie par les récifs et les zones humides reste primordiale.

Les récifs aident à protéger plus de 200 millions de personnes des tempêtes au niveau mondial. Ils peuvent réduire l'énergie des vagues à 97%.

En outre, Mme Paiz a précisé que la vulnérabilité des villes sud-américaines a permis aux compagnies d'assurances de s'intéresser à la problématique des risques. Leurs assistances permettent de mesurer le rôle joué par les zones humides côtières pour réduire l'impact sur les communautés riveraines.

Pour le Gabon, les mangroves jouent un grand rôle dans la protection pour ses services de régulation de climat. Ainsi,

la conférencière a invité les décideurs et les administrations décentralisées à asseoir des plans qui tiennent compte d'un développement plus responsable.

M. Drucoq s'est penché sur la prise en compte des bénéfices des infrastructures littorales vertes face aux risques côtiers par rapport aux activités qui sont menées dans le cadre du projet Arc Emeraude.

Il a fait une description parallèle de la grande agglomération (Cocobeach, Akanda, Libreville, Owendo et Ntoum) de l'Estuaire du Komo à la ville de Douala au Cameroun dans la vulnérabilité côtière. « La mangrove, un milieu bâtisseur de défenses naturelles, est indispensable à l'atténuation du réchauffement climatique, mais aussi pour la prévention des risques de catastrophes », a-t-il souligné.

CHANGEMENTS	COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 17/02/2017			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSISERS			
	DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA	en date du		
	XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957	CAC 40	17/02/2017	4 924,86
	USD	1,0555	1USD =	621,466	1 USD	643,217	DOW JONES	17/02/2017	20 611,86
	CAD	1,3809	1CAD =	475,021	1 CAD	499,572	BRENT (IPE) US Dollars/Baril 17 Février 2017: 55,76		
	JPY	120,8500	1JPY =	5,428	100 JPY	564,432			
	GBP	0,8500	1GBP =	771,732	1 GBP	805,184			
	CHF	1,0652	1CHF =	615,806	100 CHF	64 458,06			
	ZAR	13,7701	1ZAR =	47,636	100 ZAR	4 953,60			
	MAD	10,6934	1MAD =	61,342	MAD	63,79			
	CNY	7,2521	1CNY =	90,451	1CNY	93,16			
	KES	110,1900	1KES =	5,953	1KES	6,13			

Union Gabonaise de Banque
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>